

Règlement « CONCOURS DE STRIPS »



En partenariat avec



Article 1

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), organisme bigouvernemental créé en 1968 pour favoriser la mobilité et le rapprochement des 18-35 ans entre la France et le Québec, dont le bureau québécois représenté par le secrétaire général, Monsieur Alfred Pilon, est situé au 11, Boul René-Lévesque Est, Montréal H2X 3Z6

en partenariat avec :

le **Festival de la bande dessinée francophone de Québec** dont le siège social est situé au 870, avenue, de Salaberry #110, Québec (Québec) G1S 1R9, représenté par son directeur, Monsieur Thomas-Louis Côté,

et

le **Festival International de la Bande Dessinée / 9^{ème} Art + d'Angoulême** situé 71 rue Hergé Angoulême (16000, représentée par Monsieur Franck Bondoux, son Délégué Général.

CI-APRÈS APPELÉS LES ORGANISATEURS

organise entre le 17 septembre et le 14 novembre 2008 un concours gratuit de création de strip.

Article 2

Les participants doivent obligatoirement être de nationalité canadienne et/ou être résident permanent au Québec depuis plus d'un an, être âgés de 18 à 35 ans et n'avoir pas publié d'album de bande dessinée dans un contexte professionnel.

Article 3

La promotion de ce concours se fera par diffusion de matériel promotionnel et sur les sites Internet respectifs des organisateurs (www.ofqj.gouv.qc.ca ; www.fbdq.com ; www.bdangouleme.com).

Article 4

Les créations doivent présenter une histoire en 3 ou 4 cases, un seul strip par participant, le thème est libre.

Pour concourir, les participants doivent envoyer un dossier contenant les éléments suivants :

- un strip, avec titre, d'expression française ou muette ;
- une preuve d'âge (photocopie de la carte d'assurance maladie ou du passeport) ;
- un curriculum vitae ;
- la copie du règlement daté et signé par le participant (à télécharger sur le site Internet : www.ofqj.gouv.qc.ca ou www.fbdq.com).

Les participants québécois doivent envoyer leur **strip sur support papier** à l'adresse suivante : OFQJ, 11 Boul. René-Lévesque est, Montréal, H2X 3Z6 **ou par internet** : info@ofqj.gouv.qc.ca

Les participants qui envoient leur strip par courrier doivent reporter au dos de chaque planche leur nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et courriel en caractère d'imprimerie.

Les participants doivent adresser tous les éléments de leur projet OFQJ par courrier postal ou électronique **au plus tard le 14 novembre 2008 aux adresses indiquées précédemment.**

Article 5

Aucun document adressé dans le cadre du concours ne sera retourné aux participants, sauf sur demande écrite de leur part. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des documents qui leur seront envoyés.

Article 6

Tous les participants au concours s'engagent à présenter leurs créations originales libres de tous droits.

Les organisateurs déclinent par avance leur responsabilité dans le cas où une image avec des droits réservés serait utilisée par des participants. En cas de contestation avec les éventuels auteurs originaux, seule la responsabilité du/des participants sera engagée.

Article 7

Le jury se réunira début décembre 2008 afin de choisir le ou la lauréat(e) du concours.

Ce jury sera composé au minimum de :

- un représentant de l'Office franco-québécois pour la jeunesse ;
- un représentant du Festival de la bande dessinée francophone de Québec
- un professionnel du monde de la bande dessinée (auteur, éditeur, etc.) ;
- un journaliste

Le lauréat québécois recevra un prix de l'OFQJ qui lui permettra d'assister au Festival international de bande dessinée d'Angoulême (dernière semaine de janvier 2009). Ce prix comprend : un billet d'avion, la première nuit d'hébergement à Paris et 500\$ d'indemnités de séjour. Le festival d'Angoulême offre : l'accueil et l'hébergement à Angoulême pendant la durée de l'évènement.

De plus, le strip gagnant sera exposé au Festival de la BD d'Angoulême au Pavillon Jeunes talents ainsi qu'au Festival de la BD francophone de Québec au printemps 2009.

Article 8

Les créations originales restent la propriété de leur créateur et sont protégées comme telle par les lois sur la création et la propriété intellectuelle en France.

Article 9

Dans le cadre promotionnel, sous réserve du respect du droit moral de l'auteur, les organisateurs se réservent le droit de faire apparaître tout ou partie des projets lauréats ainsi que des projets non retenus, notamment sur leur site Internet et dans certains médias, sans que cela confère une quelconque rémunération aux auteurs des projets.

Article 10

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, suspendre, interrompre, reporter, annuler ou proroger le concours si les circonstances le nécessitent, leur responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Article 11

Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser à des fins publicitaires ou promotionnelles, le nom et l'image des lauréats sans que cela ne confère aux lauréats un droit à de quelconques avantages. Si un candidat s'oppose à l'utilisation de son nom et de son image à des fins publicitaires ou promotionnelles, il doit le faire savoir par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Office franco-québécois pour la jeunesse
(Concours de strip)
11, Boul. René-Lévesque est, Montréal, H2X 3Z6

Article 12

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement de ce concours est disponible sur simple demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée pour la réponse à l'adresse suivante de l'OFQJ ci-dessus.

Le règlement de ce concours est consultable et téléchargeable sur les sites Internet respectifs des organisateurs (www.ofqj.gouv.qc.ca ; www.fbdq.com)

Toute contestation, tout litige sur l'interprétation ou l'application du présent règlement seront soumis à l'appréciation des organisateurs.

ACCORD

Je, soussigné(e)
(nom en caractère d'imprimerie)
déclare avoir lu le règlement et accepte les conditions de ce concours. Je certifie que le projet soumis dans le cadre de ce concours est une création originale et que j'en suis le seul créateur.

Date :

Signature :

Adresse :

.....

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :